



Paris, le 16 février 2026,

À Madame la Conseillère technique à l'Enseignement Agricole,
À Monsieur le Directeur Général,

Objet : BAC PRO, où va-t-on ?

Madame la Conseillère technique à l'Enseignement Agricole,
Monsieur le Directeur Général,

L'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public (Élan Commun, FO EA), souhaite par ce courrier vous interpeller quant à nos très vives inquiétudes concernant les évolutions (dérives ?) du diplôme du Baccalauréat professionnel dans l'Enseignement Agricole public, évolutions qui nous semblent être plus régressives que progressistes, voire dangereuses pour le système éducatif.

Il s'agit tout d'abord d'évoquer le projet de réforme du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique qui deviendrait le BAC PRO Conduite d'activités hippiques.

Alors que ce diplôme continue de délivrer la capacité à l'installation, nous considérons que l'évolution structurelle qui est présentée ici dans le projet de réforme est une régression non seulement en termes d'ambition pour les futur·es candidat·es. Le nom proposé pour l'instant est assez symptomatique du projet. Évidemment nous ne sommes pas sans ignorer les besoins de la profession ainsi que les métiers réellement occupés par nos élèves à la sortie du diplôme, mais les épreuves professionnelles proposées, la trop faible place de la zootechnie, de l'économie-comptabilité-gestion nous inquiètent au plus haut point. Ces évolutions, selon nous et de très nombreux·es collègues intervenant dans cette filière, fragiliseraient la professionnalité des futur·es lauréat·es, leur capacité à la poursuite d'études ...

Ce sont des inquiétudes qui, semble-t-il, étaient partagées par le représentant de la profession présent lors du dernier groupe de travail.

Si nous sommes également conscient·es qu'à ce stade du projet (sans la grille horaire), la compréhension du projet est partiel, nous vous alertons, très clairement, sur ce projet qui ne peut rester en l'état.

Nous tenons également à vous dire que la tendance présente ici nous inquiète d'autant plus que nous devrons examiner dans les prochains mois le projet d'évolution du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole.

Deuxième sujet suscitant de vives inquiétudes : le projet de réforme de l'épreuve de contrôle.

Si il y a bien eu 3 groupes de travail sur le sujet (janvier 2025, septembre 2026 et janvier 2026), nos trois organisations (très majoritairement représentatives des personnels de l'Enseignement Agricole Public) continuent de penser que ce projet ne peut rester en l'état car il ne constitue pas une épreuve de contrôle des connaissances et compétences générales et professionnelles des candidat·es convoqué·es à cette épreuve du second groupe. Parce que ce projet est clairement une épreuve d'"explicitation" et d'"investigation" qui s'inscrit dans une "logique de curriculum" , selon les propos mêmes de vos services et fait fi :

- du fait que les candidat·es ont déjà validé leurs connaissances et compétences professionnelles en ayant la moyenne pondérée aux épreuves E5, E6 et E7,
- du fait que les candidat·es n'ont pas toutes et tous un projet professionnel (qu'ils ou elles devraient présenter ici),
- du fait que certain·es candidat·es n'auront pas pu bénéficier de voyage à l'étranger, de l'option facultative engagement citoyen (qui serait un support potentiel d'une sous-épreuve),
- du fait que cette épreuve a pu être en partie déjà présentée dans le cadre de l'option facultative "engagement citoyen".

Troisième sujet d'inquiétudes : l'évolution de la spécialité Laboratoire Contrôle Qualité qui est en fait une véritable révolution pédagogique inattendue, brutale, décidée sans concertation. Elle constitue même une régression et un renoncement.

En effet, la modification du LCQ en Conduite et contrôle de la production alimentaire (COPALIM) est une transformation complète vers le seul secteur agroalimentaire. Cette réforme ne permet pas de couvrir l'ensemble des secteurs concernés par le laboratoire et le contrôle qualité qui recrutent actuellement nos ancien·nes élèves de BAC PRO LCQ. Des secteurs (comme la santé animale et végétale, l'environnement, la production agricole, ...) ne seront plus alimentés en professionnel·les compétent·es. Le Ministère se dit pourtant concerné par ces thématiques et y être attaché en communiquant activement sur ses missions. Cette réforme, aux contours très restrictifs, va à l'encontre de ce qu'il souhaite mettre en œuvre, de ses ambitions clairement affichées et est à rebours des enjeux sociétaux et écologiques !

Ce nouveau BAC PRO entrerait même en concurrence avec le BAC PRO Production en Industrie pharmaceutique, alimentaire ou cosmétique (PIPAC), cosigné en 2023 par le MAASA, puisqu'il limiterait les contenus de formation au domaine de l'agroalimentaire et selon les dernières remontées de terrain de nos collègues aux secteurs pharmaceutique et cosmétique.

Sur ces trois sujets, nous vous sollicitons, Madame la Conseillère, Monsieur le Directeur Général, pour un échange afin de pouvoir vous exposer nos arguments et avancer collectivement et consolider un diplôme phare de l'enseignement agricole public.

**Pour l'Élan Commun, Laurence DAUTRAIX co-secrétaire générale du SNETAP-FSU
Pour FO Enseignement Agricole, Nicolas GILOT Secrétaire Général**